

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 23

Artikel: Locutions proverbiales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 Juin 1873.

Chemin de fer de Lausanne à Ouchy

La communication par chemin de fer entre Lausanne et Ouchy va recevoir sa solution.

Le comité d'initiative du chemin de fer pneumatique, après une étude que beaucoup de personnes ont trouvée bien longue, mais qui n'en a été que plus sérieuse et plus approfondie, vient d'arrêter son projet définitif qui a reçu la sanction du Grand Conseil et celle des autorités communales de Lausanne.

Le problème à résoudre consistait à établir une communication facile entre Ouchy, la gare de la Razude et une gare de ville à créer dans la vallée du Flon, à l'occident du Grand Pont.

Le projet primitif consistait dans l'établissement d'un chemin de fer pneumatique reliant ces trois points. Mais l'étude détaillée de la question montre qu'il n'était pas possible de se contenter d'un chemin de fer unique.

En effet, le mouvement incessant de voyageurs ou promeneurs qui se produit entre Ouchy et Lausanne exige des trains fréquents et légers, tandis que le service entre la gare-Razude et la gare-de-ville, destiné surtout aux marchandises, demande des trains plus lourds qui ne soient pas assujettis aux exigences du premier.

Il est résulté de là que le Comité d'initiative a été conduit à adopter un double système de chemins de fer :

1^o Un chemin de fer, du système pneumatique, entre la ville et la gare.

2^o Un chemin de fer du système funiculaire (chemin de fer à cordage, comme celui de la Croix-Rousse, à Lyon), entre la ville, la gare et Ouchy.

Le tracé est représenté par une ligne absolument, mathématiquement droite, allant de la vallée du Flon à la gare-Razude et à Ouchy. Pas un coude, pas une courbe, mais la ligne droite dans toute sa merveilleuse simplicité.

De la vallée du Flon à la gare, un tunnel reçoit à la fois le chemin de fer pneumatique et la première section du chemin de fer funiculaire. De la gare à Ouchy, le chemin de fer est établi à ciel ouvert.

La vallée du Flon est comblée à la hauteur de la galerie du Grand-Pont. Celui-ci sera donc ramené à

un étage d'arcades du côté occidental. De grandes voies d'accès partiront de la gare pour aboutir :

- 1^o En Montbenon;
- 2^o En Saint-François;
- 3^o A la rue Haldimand;
- 4^o En Chauderon.

Il en résultera pour Lausanne un développement inespéré de ses voies de communication, l'assainissement de la ville par le voûtement du Flon sur une grande étendue le long des côtes de Montbenon, et, pour le commerce et le public, l'immense avantage de posséder au centre même de la ville, au niveau de la rue Centrale, une gare en relation directe avec le réseau de la Suisse occidentale.

Nous souhaitons la prompte réalisation d'une entreprise destinée à compenser les désavantages matériels qui résultent pour Lausanne de sa position exceptionnelle sur le flanc d'un coteau, au milieu de collines et de ravins, à demi-heure de son port et à dix minutes de sa gare.

N'oublions pas d'ajouter que cette entreprise qui doit nous doter d'un chemin de fer entre Lausanne, la gare et Ouchy, doit nous procurer en même temps une force motrice à distribuer dans de nombreux ateliers.

Le Flon n'est pas un cours d'eau industriel, défaut qu'il ne rachète pas même par ses qualités artistiques. Il est donc heureux pour notre industrie que nous voyions arriver à Lausanne des eaux abondantes, distribuables à domicile sous une forte pression et qui pourront mettre en action ces petits moteurs hydrauliques qui ont supporté victorieusement l'épreuve de la pratique et que nous devons à notre compatriote Schmidt, de Zurich.

Nous devons remercier les hommes dévoués qui ont conduit à travers bien des péripéties une œuvre aussi importante, sans se laisser rebouter par les difficultés ou des insuccès momentanés. Ils ont fait une œuvre patriotique; espérons qu'ils auront fait en même temps une bonne affaire. S. C.

Locutions proverbiales.

Un grand nombre de locutions proverbiales, de dictons populaires et de phrases toutes faites, ont pris place dans notre langue et tombent chaque jour sous les yeux du lecteur ou assaillent la conversation. Et cependant un grand nombre de ceux qui les emploient seraient certainement fort

embarrassés d'expliquer le véritable sens des uns ou l'origine des autres. Chacun sait que ces expressions sont empruntées soit à certains usages, soit à l'histoire, soit aux chefs-d'œuvre littéraires; mais le plus souvent la trace en est perdue, les souvenirs sont effacés et les livres ne sont pas toujours sous la main. — Nous nous proposons donc de faire un choix de ces phrases les plus usitées et d'en indiquer la source.

Abdication de Sylla. — Allusion à un des traits les plus singuliers, les plus extraordinaires dont l'histoire fournit l'exemple : Sylla, dictateur romain, abdiquant à l'apogée de sa puissance. On y compare quelquefois une résolution spontanée, à laquelle on ne s'attendait pas, surtout lorsqu'il s'agit d'un renoncement à une autorité, à un commandement, à une position brillante.

Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. — Paroles que saint Rémi adressa à Clovis en le baptisant, c'est-à-dire en le faisant passer de l'idolâtrie au christianisme. Saint Rémi avait fait précédé ces mots de ceux-ci : « Courbe la tête, fier Sicambre. »

Les paroles de saint Rémi ont enrichi notre littérature de deux locutions souvent employées : *Courbe la tête, fier Sicambre*, pour exprimer la soumission à une doctrine acceptée ou à un fait accompli; *Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré*, c'est-à-dire renonce à tes opinions, à tes sentiments, pour adopter des opinions, des sentiments opposés.

Ailes d'Icare ou simplement *Icare*. — Icare, fils de Dedale, retenu prisonnier en Crète avec son père par le roi Minos, s'échappa ainsi que lui au moyen d'ailes attachées avec de la cire. Le jeune homme, oubliant les instructions du grand artiste, s'approcha trop près du soleil, qui fondit la cire de ses ailes, et il tomba dans la mer.

Dans l'application, les ailes d'Icare personnifient les ambitions présomptueuses, les entreprises audacieuses de la jeunesse.

*A la ville et à l'univers; en latin *Urbi et orbi*.* — Paroles qui accompagnent la bénédiction du souverain pontife lorsque, le Jeudi-saint, le jour de Pâques et celui de l'Ascension, il donne, du haut du balcon de saint Jean de Latran, sa bénédiction à toute la catholicité. — Se dit d'une chose qu'on publie partout et, pour parler vulgairement, que l'on crie sur les toits; mais la forme latine est plus usitée que la forme française.

Ane de Buridan. — S'emploie communément pour peindre la situation d'un homme sollicité de deux côtés à la fois et qui ne sait à quoi se résoudre. Cette expression a pris naissance au milieu des vaines disputes de la scolastique du moyen-âge. Jean Buridan, l'un de ces docteurs subtils, si communs au XIV^e siècle, discutant un jour sur la question du libre arbitre, imagina, pour embarrasser les disputeurs, l'hypothèse d'un âne également pressé par la soif et par la faim, et qui se trouverait placé à égale distance, entre un seau d'eau et

un picotin d'avoine. Par où commencera l'animal pour satisfaire en même temps deux besoins? Tel était le problème.

A ceux qui prétendaient que l'âne se déciderait pour l'un ou pour l'autre, Buridan répliquait victorieusement : « Il a donc son libre arbitre. » Si au contraire ses contradicteurs soutenaient que la soif étant aussi vive que la faim, l'âne se trouverait dans l'impossibilité de se décider : « Il se laissera donc mourir de soif, » répondait Buridan.

On fait allusion à l'*Ane de Buridan* pour caractériser une alternative difficile.

C'est sur cette donnée que M. Corthey, de Lausanne, a composé une jolie comédie jouée cet hiver sur notre scène.

Après moi le déluge! — Mot égoïste attribué à Louis XV, qui exprimait ainsi son indifférence pour toutes les complications, tous les malheurs qui menaçaient de tomber sur la France après son gouvernement.

Ces mots expriment généralement une froide insouciance.

Argent n'a pas d'odeur. — Réponse de l'empereur Vespasien à son fils Titus, qui s'étonnait qu'un impôt eût été mis à Rome sur les urines. Vespasien, donnant à sentir au jeune prince une pièce de monnaie, prononça les paroles que nous venons de rapporter.

Dans l'application, ces mots tendent à justifier un gain plus ou moins honnête.

Attacher le grelot. — Expression empruntée à la fable de La Fontaine intitulée : *Conseil tenu par les rats*. Ceux-ci, plus que décimés par le terrible Rodilardus, qui menaçait de détruire le peuple entier des rats, se consultèrent sur les moyens de se défendre contre un pareil ennemi. Leur doyen opina qu'il fallait attacher un grelot au cou de Rodilardus et qu'ainsi, quand il irait en guerre, avertis de son approche, tous se cacheraient sous terre. Chacun fut de cet avis, mais il s'agissait d'*attacher le grelot*.

L'un dit : Je n'y vas point, je ne suis pas si sot;
L'autre : Je ne saurais. Si bien que sans rien faire
On se quitta. . . .

Attacher le grelot signifie faire le premier pas dans une entreprise difficile et hasardeuse.

(A suivre.)

La Médecine et la Liberté.

L'HOMÉOPATHIE.

« L'homéopathie, qui est une branche de l'empirisme, dit le docteur Trousseau, renferme aussi ses croyants. C'est une chose étrange que de croire à l'homéopathie, mais il y a des gens qui croient à tant de choses, qu'en vérité ils peuvent bien croire à celle-là.

» Avant de parler de l'homéopathie, j'ai voulu en essayer. Pendant plus de six mois, à l'Hôtel-Dieu, en compagnie d'un de mes bons amis, homéopathe très convaincu, j'ai fait des expériences avec des globules homéopathiques, et je vous déclare sur